



# Assemblée générale

Distr. générale  
6 décembre 2019  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-quatorzième session

Point 23 de l'ordre du jour

### Activités opérationnelles de développement

#### Rapport de la Deuxième Commission\*

*Rapporteur* : M. David **Mulet Lind** (Guatemala)

1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 20 septembre 2019, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-quatorzième session la question intitulée :

« Activités opérationnelles de développement :

- a) Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies ;
- b) Coopération Sud-Sud pour le développement »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. La Deuxième Commission a tenu un débat de fond sur la question à ses 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 23<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> séances, le 21 octobre et les 21 et 26 novembre. Ses débats sont consignés dans les comptes rendus analytiques correspondants<sup>1</sup>. On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> séances, les 7 et 8 octobre<sup>2</sup>. Il sera rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

#### Point 23 a)

##### Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (2019) (A/74/73-E/2019/14).

---

\* Le rapport de la Commission sur cette question est publié en trois parties, sous les cotes A/74/385, A/74/385/Add.1 et A/74/385/Add.2.

<sup>1</sup> A/C.2/74/SR.19, A/C.2/74/SR.20, A/C.2/74/SR.23 et A/C.2/74/SR.25.

<sup>2</sup> Voir A/C.2/73/SR.2, A/C.2/73/SR.3, A/C.2/73/SR.4 et A/C.2/73/SR.5.



Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies en 2019 : pacte de financement (A/74/73/Add.1-E/2019/14/Add.1).

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies en 2019 : analyse du financement (A/74/73/Add.2-E/2019/14/Add.2).

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies en 2019 : cadre de suivi et d'établissement de rapports (A/74/73/Add.3-E/2019/14/Add.3).

Note du Secrétaire général concernant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Possibilités d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des services d'appui administratif par le renforcement de la coopération interorganisations » (A/74/71).

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Possibilités d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des services d'appui administratif par le renforcement de la coopération interorganisations » (A/74/71/Add.1).

Note du Secrétaire général concernant le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes » (A/74/306).

Note du Secrétaire général communiquant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection intitulé « Examen du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes » (A/74/306/Add.1).

### **Point 23 b)**

#### **Coopération Sud-Sud pour le développement**

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud (A/74/336).

4. À sa 19<sup>e</sup> séance, le 21 octobre, la Commission a entendu des déclarations liminaires faites par la Directrice du Bureau de l'appui aux mécanismes intergouvernementaux et de la coordination au service du développement durable (Département des affaires économiques et sociales), deux inspecteurs du Corps commun d'inspection et la Directrice du secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination au titre du point 23 a) de l'ordre du jour, et par le Directeur adjoint chargé des politiques et des partenariats stratégiques (Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud) au titre du point 23 b).

5. À la 23<sup>e</sup> séance, le 21 novembre, la représentante des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration au sujet des projets de résolution dont la Commission était saisie<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Voir A/C.2/74/SR.23.